



1^{er} degré - 2024 - 2025

1^{re} et 2^e années communes - Immersion

Nom:

Prénom:

Langue I : Néerlandais

	1 ^{re}	2 ^e
Formation commune	28 h	28 h
Education physique	3 h	3 h
Etude du milieu (en immersion)	4 h	4 h
Sciences	3 h	3 h
Français	6 h	5 h
Langue moderne I Néerlandais (en immersion)	4 h	4 h
Mathématique	4 h	5 h
Religion	2 h	2 h
Education musicale en 1 ^{re}	1 h	1 h
Education plastique en 2 ^e	1 h	1 h
Education par la technologie	1 h	1 h
Activités complémentaires obligatoires	4 h	4 h
Au choix de l'établissement :		
Latin	2 h	2 h
Coup de pouce	1 h	1 h
A. C. Néerlandais (en immersion)	2 h	2 h
Total obligatoire	33 h	33 h

Remarque: pour des raisons d'organisation interne, nous ne pouvons garantir le respect absolu des choix en matière d'activités complémentaires.

En outre, l'élève a la possibilité de participer à des dispositifs de soutien.

Date :

Signature des Parents :

Signature de l'élève :